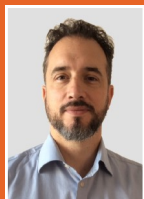




**LAETITIA
GUICHARD**
06 98 37 44 95



**ALEXANDRA
GROLEAS**
06 68 49 63 91



**NICOLAS
TARDY**
06 98 90 73 65



**ALEXANDRE
BERTHELOT**
06 98 37 54 31



**OLIVIER
PIERSON**



**ISABELLE
VION**
06 62 84 53 89



**CAROLINE
MELON**
07 60 19 88 86



**MAGALI
FRAILLON**



**CEDRIC
GRENIER**
06 67 92 25 69



**JULIE
LEQUEUX**

Modèle de Service : Une critique qui pique...

Le magazine 60 millions de consommateurs épingle BNP PARIBAS et lui décerne le **cactus de la mesquinerie**. D'après cet article, les clients proximi se sentent « déclassés ». Pour certains salariés, ce sont leur métier voire eux-mêmes qui se sentent déclassés.

Désormais, Modèle de service est mis en place dans la majorité des territoires de la Région et déjà, les salariés, subissent cette organisation. Les DIA partiels sont surchargés car l'entreprise n'a pas pris la peine de les décharger en amont d'une partie de leur clientèle ou de créer plus de postes de conseiller Affinité. Les conseillers proximi sont aussi en surcharge de travail, les fonds affinités n'étant pas encore constitués. Il en va en de même pour les conseillers affinités qui jonglent entre formation et enrôlement des clients.

Les élus CFDT ont interpellé la direction pour dénoncer une mise en place à marche forcée.



CSI/CSEP : Nouvelle cartographie

Depuis la mise en place de MDS et la suppression de 50% des experts, les CSI/CSEP se sont vus attribuer de nouveaux périmètres d'interventions. Qui dit nouveaux périmètres, dit nouveaux managers, nouvelles équipes en territoire et nouveaux clients.

Pas simple pour les experts de se réorganiser aussi rapidement que ce que l'entreprise souhaiterait. Pour les élus CFDT, un temps de montée en charge est nécessaire pour faire connaissance avec leurs nouveaux interlocuteurs.

Afin de ne pas être pénalisé financièrement pendant cette période transitoire, seuls vos élus CFDT ont demandé et obtenu que :

Tous les CSI nouvellement rattachés à la Région et TOUS LES CSEP bénéficieront d'une garantie du montant de référence MOTIV sur le quad du changement d'UO.



Pour les CSI Région qui voient leur champ d'action modifié et réduit, les dossiers simples étant routés dans les agences vers les Conseillers Proxi et Affi, **la Direction portera une attention particulière quant à l'impact financier** que cela pourrait induire. **N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes concernés !**

Full Contact Servicing : Non mais Allô ...

Suite à des initiatives locales que nous avons dénoncé, la Région se satisfait des 1ers retours sur les territoires ayant expérimenté le 100% dispo sur contact : **Moyenne 4 appels / jours /salariés**, taux de décroché doublé sur l'appel de 1^{ère} intention, taux de décroché à 90% sur l'appel de 2^{ème} intention, moins de call-back... Pour autant, l'entreprise ne peut nous communiquer le détail par métier. **Ces chiffres nous interpellent et, selon nous, ne reflètent pas votre quotidien.** Nous avons rappelé la règle initiale de contact : une ambition de 3h de disponibilité par jour et la possibilité de se mettre en tâche.



2 FERMETURES D'AGENCES POUR LE Q2 2022

Sur le territoire de Lyon Nord : l'agence de Villeurbanne Wilson fermera ses portes, le repli devrait s'opérer selon la direction vers l'agence de Villeurbanne Charpennes.

Sur le territoire de Lyon Centre : l'agence de Rouget de L'Isle fermera ses portes, le repli est prévu sur les agences de Monplaisir et Part Dieu.



CELINE
WLASSOW
CHARRIER



JEAN PIERRE
FEUTRY



PATRICIA
PANO



SONIA
GUIGO

REMUNERATIONS

La CFDT a demandé à l'Association Française des Banques **une augmentation générale de 3,2 %** pour les salariés de la banque



DÉMISSIONS

Les démissions ont disparu de la news RH, est-ce un oubli ou les chiffres seraient-ils trop importants ?

COVID

Que faire si j'ai des symptômes ?

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN DUO HAUT JURA/ SAINT CLAUDE

STOP ! Pour les élus CFDT, ce dossier ne répond pas aux critères imposés par BCEF : trajet de plus de 30 minutes entre les 2 agences. D'autant que le risque routier est grand sur ce secteur.

La Direction nous a donné raison. **Le dossier est mis en suspens et ne devrait pas voir le jour en l'état.**

17 MISES EN PLACE DE PLAGES CONSEILS

Territoire de Annecy Mont Blanc : Annecy le vieux, Annecy Parmelan, Chamonix, Cluses, Seynod.

Territoire de Lyon Dauphiné : Bron, Pont de Cheruy.

Territoire de Savoie : Pontcharra.

Territoire de Moulins/Nivernais : Cosnes Sur Loire.

Territoire de Clermont Ferrand : Neuf Soleils.

Territoire de Lyon Sud : Givors, Saint Genis Laval, Vénissieux.

Territoire de Grand Roanne : Coteau, Tarare.

Territoire de Grenoble 3 Massifs : Echirolles, Fontaine Vercors.

La CFDT a rappelé à la direction que les créations de plages conseils sont peut-être demandées par les équipes mais qu'il s'agissait bien d'adaptation du dispositif lié au manque d'effectif et notamment suite à la suppression des postes d'accueil depuis Préférence Client. De plus, ici et là, des problématiques pourraient voir le jour quand à la l'organisation retenue et l'appropriation des clients. **N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés.**

UNICC :

Dans les prochaines semaines, vous « devrez » rejoindre la filière UNICC (Filière dédiée aux clients collaborateurs). Vous recevrez prochainement une information pour vous proposer le transfert. C'est 1 DIA + 4 postes de Conseillers (à pourvoir), qui seront à votre disposition et bénéficieront d'une formation

spécifique sur des sujets tels que la Prévoyance Flexible, le PEE/PERCO...

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à postuler même si vous n'êtes pas mobile à Lyon, la virtualisation est possible.

Avenants au contrat de travail temps partiels, c'est clair ou c'est pas clair...

Pour certain(e)s cela ne l'est pas. Si à la réception de votre avenant vous constatez des erreurs ou avez des incompréhensions, sur le calcul du cycle, sur le rythme hebdomadaire de travail, sur votre nouveau poids de journée, vous pouvez contacter vos GI ou faire une demande ALIS pour avoir des éclaircissements. **Vous avez une question, contactez-nous !**

Prévoyance Flexible

La CFDT BNP PARIBAS a bloqué le projet d'augmentation de vos cotisations de prévoyance flexible. **Pour plus d'infos**

A partir du 27 janvier, vous recevrez un mail de la prévoyance flexible vous invitant à renouveler vos choix. Les modifications de votre contrat seront ouvertes du 28/01/2022 au 28/02/2022.

